

réduiraient peut-être le prix de l'or ou cesseraient tout à fait d'en acheter, comme le laisse entendre un éditorial du *Financial Post* du samedi 9 mars 1968?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucun renseignement de ce genre.

L'IMPOSITION DE DROITS AU RETRAIT DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Puis-je profiter de cette occasion pour répondre à une question posée hier par le député de Kamloops. Il m'a demandé si le Canada avait dû payer un droit ou une pénalité pour le transfert des réserves retirées dernièrement du Fonds monétaire international. La réponse est non.

QUESTIONS OUVRIÈRES

MONTRÉAL—LE TAUX ÉLEVÉ DU CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre. Dans la ville de Montréal, le chômage n'a jamais été aussi important depuis huit ans. A ce propos, le gouvernement est-il en train d'étudier les moyens d'améliorer cette grave situation?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, tous nos services sont offerts aux personnes sans emploi, et nous faisons notre possible pour leur en trouver.

[Traduction]

L'hon. M. Hees: Je voudrais poser une question supplémentaire. Le gouvernement ne cherche-t-il pas un moyen positif de fournir du travail aux personnes qui sont en chômage à Montréal?

LE DIVORCE

MESURES PRISES EN VERTU DU BILL SUR LE DIVORCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert McCleave (Halifax): Ma question s'adresse au ministre de la Justice. D'ailleurs, je viens de lui en donner préavis. Voudrait-il nous mettre à la page à propos du bill sur le divorce?

L'hon. P.-E. Trudeau (ministre de la Justice): Je remercie la député de m'avoir

[M. Crouse.]

envoyé une note pour me prévenir de sa question. Quant au projet de loi sur le divorce, nous avons fait, bien sûr, ce que nous avons annoncé. Nous préparons actuellement de nouveaux règlements judiciaires applicables en vertu de la loi. La semaine prochaine, nous rencontrerons, parmi d'autres personnalités, les juges en chef des provinces pour discuter le problème. Ils verront mes collaborateurs et moi-même. Je serai heureux de vous faire part des faits nouveaux en temps utile.

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE CONTRÔLE DES BREVETS DES PILOTES CANADIENS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): J'aimerais poser au ministre des Transports une question sur l'affaire dont on parle de ce temps-ci, savoir la possibilité que des pilotes de ligne n'aient pas la licence réglementaire. Le ministre a-t-il vérifié et est-il convaincu que tous les pilotes canadiens possèdent présentement la licence appropriée?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): J'ai lu l'article dans le journal, monsieur l'Orateur. C'est le genre d'histoire qui surgit de temps à autre et qui donne des cheveux gris aux ministres. Monsieur l'Orateur, on ne m'a signalé aucune anomalie.

M. Bell: Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il montrera des qualités de chef dans cette affaire?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES FINANCES

LES PROCHAINES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. D. Hales (Wellington-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Hier, le ministre des Finances a annoncé à la Chambre que l'on préparerait de nouvelles prévisions budgétaires. Le président du Conseil du Trésor nous dira-t-il s'il faut en déduire que l'ancien budget des dépenses sera mis au rancart et qu'un nouveau Livre bleu sera publié?

L'hon. E. J. Benson (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, nous examinons la question à l'heure actuelle. Nous préférons simplement déposer des prévisions budgétaires révisées pour les crédits modifiés.